

# LE BALISAGE DU CLUB VOSGIEN

Le système repose sur l'utilisation de signes géométriques et de 4 couleurs, pour identifier différents itinéraires qui peuvent coexister sur un même sentier



## Le rectangle

Les sentiers balisés d'un rectangle d'une seule couleur sillonnent **les Vosges du nord au sud et constituent les grands parcours**. Le rectangle rouge est utilisé pour le marquage des GR®53 et GR®5 – Traversée du Massif des Vosges



## Le losange

**Les sentiers départementaux et transfrontaliers, ou faisant le tour d'un pays**, sont balisés de losanges. Durée : 1 semaine ou plus.



## Les rectangles barrés de blanc

Les rectangles barrés de blanc sont réservés aux **accès des parcours balisés d'un rectangle ou d'un losange de même couleur**.



## Le disque

Le disque est choisi pour des **promenades circulaires pour des temps supérieurs à la demi-journée ou plus**, mais peut aussi être utilisé sur certains parcours en ligne.



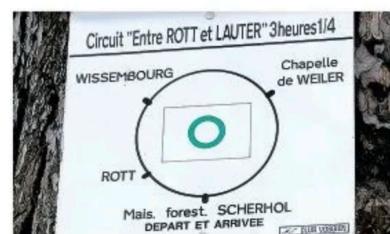
## L'anneau

Les anneaux sont utilisés pour les **promenades circulaires ne dépassant pas les 3 à 4 heures** de marche (1/2 journée).



## Le chevalet La croix Le triangle

Ils sont utilisés pour **baliser des sentiers de liaison et des petits itinéraires locaux**.



## LES PANNEAUX DIRECTIONNELS

L'objectif des panneaux directionnels (PD), à l'image des panneaux routiers, est de **renseigner** le randonneur sur la **direction** et les **différentes étapes**, avec **indication du temps de marche en heures**. Les différents lieux figurant sur un même parcours seront mentionnés de haut en bas.

## LES PANNEAUX DE CIRCUIT

Placés au départ, ils sont destinés à **présenter le détail d'un circuit de façon symbolisée**. Il renseigne le promeneur sur le **nom du circuit**, sur sa **durée** (en heures et en minutes), ainsi que sur les **divers points de passage**.

## LES PANNEAUX DE LIEU-DIT

Ces panneaux circulaires avec bordure verte de 25 mm, renseignent le randonneur sur le **nom de l'endroit où il se trouve**, et sur **son altitude**.